



Police - Intercommunales : une rentrée au fait de l'actualité



ALAIN DEPRET SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Pas de doute, la rentrée fut chargée pour le service formation de l'UVCW. En septembre et octobre, deux colloques importants étaient ainsi notamment organisés sur des sujets d'une brûlante actualité pour les pouvoirs locaux. A l'honneur: la police intégrée, ses perspectives d'avenir et les intercommunales à la veille des élections du 14 octobre. Le tout pour deux séances dans les bâtiments namurois de l'UCM. Prise de pouls.

14 septembre - Quelles perspectives pour la police intégrée ?

Il y a maintenant plus de dix ans, la réforme des polices visait à instituer un service de police intégré, structuré à deux niveaux, dans lequel police locale et police fédérale assurent ensemble, et sur pied d'égalité, la fonction de police

intégrée, travaillant en étroite collaboration et de manière complémentaire. Cette idée est pleinement partagée par le monde municipal. Sa mise en oeuvre n'est cependant pas sans poser problème et fait actuellement l'objet de plusieurs revendications en vue d'un meilleur soutien aux politiques et structures gérées par les communes et par les zones.

La rencontre du 14 septembre fut l'occasion de faire le point sur les différents défis posés aux autorités locales dans l'exercice de leurs missions, à la lueur des récents développements politiques et des perspectives d'optimisation de l'intégration des polices. L'objectif étant de pouvoir susciter et concrétiser à l'avenir de nouvelles idées et adaptations des principes actuels, d'encourager de plus grandes synergies entre les acteurs et de diminuer sensiblement la lourdeur et la bureaucratie des régimes juridiques existants.

Quel rôle pour les autorités locales dans l'exercice de la police ? Quelles pistes de solutions pour aborder les questions fondamentales du coût du personnel, du statut, du financement fédéral, des missions toujours plus nombreuses imposées aux zones et de leurs implications en termes de transferts dans les budgets communaux ? Des questions qui furent au centre des débats afin de faire le point sur la réforme et les difficultés rencontrées et d'analyser, par le biais d'expériences concrètes



Alexandre Maitre



John Robert, Amaury Bertholomé, Didier Willemart



Encourager
de plus grandes
synergies
entre les acteurs

en vertu du dernier accord institutionnel. Si à l'avenir – nous parlons ici de 2014 sans doute – les Régions en viennent à capter tout ou partie du budget du Fonds de la sécurité routière, qui nous dit qu'elles accepteront de le reverser, comme aujourd'hui, aux zones de police? Pour rappel, nous parlons ici de près de 100 millions d'euros, ce qui représente, bon an mal an, 3 à 4 % d'un budget zonal ».

Il a ensuite conclu son discours par ces quelques mots : « On ne peut parler de la réussite ou de l'échec de l'intégration policière sans s'interroger sur le « paquet de missions » qui doit faire partie de l'action de la police intégrée. En effet, la tentation est grande, lorsque l'on est confronté à des moyens financiers insuffisants, de réduire la liste des tâches qui incombent à la police, qu'elle soit locale ou fédérale. Fort bien, si cet exercice aboutit à réduire la lourdeur administrative de certaines missions, voire l'existence même de ces missions lorsqu'elles sont désuètes. Mais, que l'on fasse accomplir certaines missions par des policiers fédéraux ou locaux, par des agents de police, par des gardiens de la paix sous un de leurs nombreux statuts, ou par des fonctionnaires constatateurs, qu'ils soient « 119bis » ou délinquance environnementale, in fine quelqu'un doit bien payer leur salaire, et trop souvent on retombe sur les bonnes volontés communales pour ce faire ».

Venaient ensuite les interventions de Jean-Michel Joseph, Vice-Président de la CPPL à propos de la défense de la police locale dans la police intégrée, de Didier Willemart,

et locales, les adaptations nécessaires des règles en vigueur.

« Les deux principales sources de financement des zones de police, que sont les dotations communales (pour 60 % en moyenne) et la dotation fédérale (le reste, soit 40 % à peu de choses près) tentent de suivre, de loin, l'évolution des prix à la consommation, donc des traitements et primes de leur personnel », a ainsi par exemple débuté Alexandre Maitre, Directeur du Département gouvernance locale au nom de Jacques Gobert, Président de l'UVCW. « Mais l'écart s'accroît avec les années, et si la loi police est ainsi faite que le Fédéral ne doit mettre dans les zones que ce qu'il veut bien y mettre, laissant le soin aux communes de compléter l'enveloppe afin d'équilibrer le budget zonal, on peut déjà connaître le sort qui attend la police locale dans trois, quatre ans ».

« En effet », a-t-il poursuivi, « la tutelle régionale, gardienne elle aussi du bon équilibre financier des zones de police, mais aussi et surtout des communes elles-mêmes, ne peut

autoriser celles-ci – quand bien même elle le pourrait ou le voudrait – financer indéfiniment et de manière exponentielle un service policier de base qui ne se résume pas, loin s'en faut, aux seuls intérêts locaux. Bien sûr, on continue à nous promettre le Saint Graal, aussi appelé « loi de financement de la police intégrée », mais cet espoir nous semble presque aussi ancien que la police intégrée elle-même. Or, dans l'intervalle, d'autres réformes s'annoncent, se négocient, se préparent activement ».

Réforme de l'État

Et Alexandre Maitre d'évoquer la plus emblématique d'entre elles : la sixième réforme de l'État : « Bien sûr, la police échappe à la régionalisation – au moins jusqu'ici – mais il n'en va pas de même de certaines compétences qui elles, influent plus ou moins directement sur les missions, et surtout sur le financement, de la police intégrée. Je fais allusion aux matières de circulation routière, dont un pan non négligeable est déjà voué aux transferts régionaux

Chef de corps de la zone SECOVA, concernant la police administrative et la police judiciaire au niveau zonal, de John Robert, Conseiller responsable Police et Amaury Bertholomé, Conseiller Cellule Finances de l'UVCW pour une évolution comparée des dotations fédérales et communales aux zones de police, et de Catherine De Bolle, Commissaire générale quant à l'optimisation de la police fédérale.

On le comprend aisément, la recherche de solutions et d'outils favorisant l'optimisation du fonctionnement et du travail de la police locale doit être favorisée. Différents

ateliers étaient donc proposés à ce sujet: un premier atelier concernant le plan pluriannuel de dotation de la zone de police animé par Martine Rademaker, Comptable spéciale, et Stéphane Leclercq, Directeur du personnel et de la logistique de la zone Basse-Meuse, et un deuxième concernant le statut policier et la gestion du personnel

animé par Marcel Simonis, Chef de corps de la zone Vesdre. Deux autres ateliers ensuite: entre maintien de l'ordre et poursuites judiciaires par Maurice Levêque, Chef de corps de la zone Ottignies - Louvain-la-Neuve, et le travail de quartier entre gestion de la population et prévention de proximité par Marc Garin, Chef de corps de la zone Mons-Quévy.



Les élections
constituent un
événement
qui rythme
la vie des
intercommunales

5 octobre - Intercommunales et élections communales : quels enjeux pour la prochaine mandature ?

Période charnière entre toutes, les élections communales constituent un événement très particulier qui rythme la vie et l'activité des intercommunales. Installation de nouveaux organes, vérification des incompatibilités, adoption des règlements d'ordre intérieur, inscription auprès de l'Inasti: nombreuses sont les démarches auxquelles sont soumises les intercommunales dans ce cadre. L'Union des Villes et Communes de Wallonie, en collaboration avec la DGO5 et le soutien du Ministre des Pouvoirs locaux, invitait donc ses membres à une journée consacrée aux conséquences des élections communales sur le fonctionnement des intercommunales ainsi qu'aux enjeux de la prochaine mandature.

La matinée était consacrée aux conséquences directes des élections communales sur le fonctionnement des intercommunales: renouvellement des organes, statut pécuniaire et règles de cumul applicables aux mandataires, obligations vis-à-vis de l'Inasti...

La parole était ainsi notamment donnée à Laetitia Vander Borght, Conseiller à l'UVCW concernant le renouvellement des organes, à Luigi Mendola, Conseiller expert à l'UVCW, concernant les règles de cumul applicables aux mandataires. La matinée s'est clôturée par la présentation de Plonemeeting comme outil d'informatisation des organes de gestion par l'intercommunale Imio.

L'après-midi, faisait, lui, plutôt le point sur certains enjeux de la future mandature: le point sur le CDLD et la tutelle, le point sur le Schéma de Développement de l'Espace Régional par Thibault Ceder, Conseiller expert à l'UVCW et le point sur la coopération public-public par Mathieu Lambert, Conseiller à l'UVCW.

